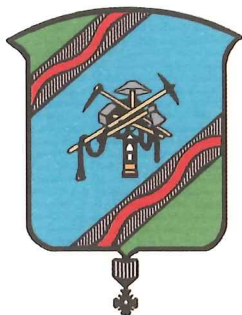


VILLE DE NŒUX LES MINES



Mesdames et Messieurs les Membres
Du Conseil Municipal

Nos Réf. : SM/DH/AP
Affaire suivie par M. David Habourdin

Le 7 avril 2022

Madame, Monsieur, Cher(es) Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera en Mairie, le **MERCREDI 13 AVRIL 2022 à 18 h 30, Salle des Fêtes de la Mairie.**

Les membres de la Commission des Finances : M. SWITALSKI – Mmes GAUTHIER - URBANSKI - MM. HOBORG - NOREL - Mmes DOMART - PROOT - M. BLONDEL - Mme GODART, Ainsi que M. BUGZEL et M. ANTOCHEWICZ sont invités à assister à la Commission Finances qui aura lieu le :

LUNDI 11 AVRIL 2022 à 18 h30, en Mairie.

Je soussigné(e) _____

Déclare donner procuration à _____

Pour tout vote ou discussion pouvant intervenir lors de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL du 13 AVRIL 2022.

Signature,

Compte tenu des mesures sanitaires nécessaires dans le cadre de la gestion du virus Covid-19, la séance se tiendra à la salle des fêtes attenante à la mairie. Les mesures de distanciation physique seront mises en œuvre ainsi qu'un protocole d'entretien et nous demanderons à chacun de respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Nous préconisons le respect des règles sanitaires suivantes :

- Port du masque individuel conseillé ;
- Lavage des mains ou utilisation d'une solution hydro-alcoolique à l'entrée ;
- Utilisation d'un stylo personnel pour les signatures ;

ORDRE DU JOUR

- 1) Délibération budgétaire 2022,
- 2) Reprise anticipée des résultats 2021, du Budget Principal et budgets annexes,
 - 3/1) Vote du Budget Primitif 2022 : Ville,
 - 3/2) Vote du Budget Primitif 2022 : bâtiments industriels,
 - 3/3) Vote du Budget Primitif 2022 : Centre d'Animation et d'Hébergement Loisinord,
 - 3/4) Vote du Budget Primitif 2022 : lotissement du Lac,
 - 3/5) Vote du Budget Primitif 2022 : lotissement Voltaire,
 - 3/6) Vote du Budget Primitif 2022 : lotissement Hautverson,
 - 3/7) Vote du Budget Primitif 2022 : lotissement Paradis,
 - 3/8) Vote du Budget Primitif 2022 : lotissement Cosec,
- 4) Vote du taux des Taxes Locales 2022,
- 5) Délibération budgétaire : reprise de provision,
- 6) Amortissement de la subvention d'équipement (1),
- 7) Amortissement de la subvention d'équipement (2),
- 8) Relèvement des tarifs communaux,
- 9) Actualisation des tarifs horaires de main d'œuvre,
- 10) Participation financière de la commune, au séjour en classe de découverte organisé par la ville d'Hersin-Coupigny, pour deux élèves noeuxois,
- 11) Participation financière de la commune, au séjour en classe de neige organisé par la ville de Sains-en-Gohelle, pour un élève noeuxois,
- 12) Renouvellement de l'adhésion du service Jeunesse et de l'EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) à la plate-forme ressources « Gamins Exceptionnels »,
- 13) Vente définitive d'un terrain à bâtir, lotissement Rue Boidin,
- 14) Indemnisation dépôt sauvage, Avenue de la Tourelle, le 11 octobre 2021,
- 15) Délibération cadre des procédures de gestion des dépôts sauvages,
- 16) Attribution de subvention : « Amicale du Personnel Communal de la Ville de Noeux-les-Mines », dans le cadre de la cotisation au CNAS, exercice 2022.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(s) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Conseiller Régional des Hauts-de-France,

Serge MARCELLAK.